

AMALLIS

PROCES VERBAL DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE D'ENTREPRISE DU 28 SEPTEMBRE 2023

DIRECTION : M. COCLIN et Mme BERCHEM

MEMBRES DU CSE PRÉSENTS :

Mmes CONTOUX, JALLET, RIFFARD, LAPRUGNE, LESPINASSE.

MEMBRES DU CSE ABSENTS :

Mmes BRAULT, BELOT, DIAZ, MARTIN, POIRIER, ROLLET.

CSE

1- APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 03 AOUT 2023

Le procès-verbal est approuvé par l'ensemble des membres présents du CSE.

Pas de remarque au plan égalité homme/femme et règlement intérieur est acté.

2 - MOUVEMENTS DU PERSONNEL

Les listes des mouvements du personnel concernant les mois de JUILLET et AOUT nous ont été transmises par mail.

Au 1^{er} août, nous comptabilisons 496 salariés (66 CDD et 430 CDI)

3 - CONTRATS INFÉRIEURS À 70 HEURES

La liste des contrats inférieurs à 70h a été transmise par mail.

Nous dénombrons 58 contrats de moins de 70h en août 2023.

4 – Retour sur la consultation par mail du 08 septembre 2023 dans le cadre d'un dossier d'inaptitude

Mme L., agent à domicile sur le secteur de BROUT VERNET est en CDI depuis le 1^{er} janvier 2022.

Un échange entre l'employeur et le médecin du travail a eu lieu le 21.07.2023 et une étude du poste et des conditions de travail en date du 24.07.2023.

Le médecin, lors de la visite du 10.08.2023, a déclaré la salarié inapte avec les commentaires suivants : « *inapte à son poste mais apte à un poste de travail sans port de charge, sans position des bras au dessus du plan horizontal passant par les épaules et sans mobilisation en torsion ou antéflexion du cou et du tronc et avec la possibilité d'alterner la position assise et debout et de marcher régulièrement* ».

Mme L. a été interrogée pour des informations complémentaires (formations, expériences professionnelles, souhaits de reclassement....). Différentes entreprises, en proximité avec son lieu de résidence, ont été sollicitées sur la possibilité de proposer un poste prenant en compte les recommandations du médecin du travail et les souhaits de Mme L.

Les déléguées prennent acte de cette situation et de la décision qui va en suivre.

5 – Points sur les élections2023 CSE

Une information a été envoyée le 11.09.2023 à 503 salariés (personnes présentes au 01.09.2023).

Le 22.09.2023 : une convocation sera envoyée aux organismes syndicaux en recommandé.

Le 10.10.2023 : rencontre à 10h00 avec les 5 syndicats pour négociation du PAP. Si absence des syndicats, signature du PAP par M. BUTIN. Puis, envoi du PAP à la DIRECCTE.

Le 23.10.2023 : Dépôt des candidatures 1^{er} tour au siège à 11h. Affichage des listes de candidats reçues des organisations syndicales.

Le 07.11.2023 : 1^{er} tour des élections de 10h30 à 12h30. Si aucune candidature syndicale, un PV de carence sera établi. Affichage des résultats l'après-midi. Si le quorum est atteint, pas de 2^{ème} tour.

Le 10.11.2023 : Dépôts des candidatures 2^{ème} tour au siège à 15h. Affichage des résultats.

Le 13.11.2023 : Désignation des membres du bureau (1 président + 2 scrutateurs).

Le 22.11.2023 : 2eme tour. Affichage des résultats.

6 – Point d'étape plan de formation 2023 (cf ci-joint)

Un bilan est fait à mi parcours.

7 - Axes plan de formation 2024

Les objectifs 2024-2025 :

- Améliorer la qualité de vie au travail
- Continuité PRAP
- Améliorer le tutorat des salariés

- S'assurer d'une PEC de qualité
- 1/3 des diplômés en SAAD
- 95% des diplômés en SSIAD

8 – Points sur les recrutements d’été et apprentissage

Cet été, 66 personnes ont été recrutées pour 94 CDD dont 31 en SSIAD avec une moyenne de 95h par contrat.

4 personnes en apprentissage (SSIAD Le Donjon et Le Mayet de Montagne) dont 2 qui ont été diplômées. L'apprentissage se poursuit pour les 2 autres.

9 – Présentation des résultats de l'enquête de satisfaction

• ESA : 28 questionnaires ont été envoyés avec 12 questionnaires en retour, soit un taux de 43% de réception.

95% sont satisfaits globalement de ce service (les attentes des bénéficiaires ne sont pas toujours en adéquation avec les propositions du service).

• SSIAD : 69 questionnaires ont été envoyés et 40 questionnaires en retour, soit un taux de 58% de réception.

100% sont satisfaits du service (manque de personnel).

• SAAD : 328 questionnaires ont été envoyés avec 159 questionnaires en retour pour un taux de réception de 48%.

84% sont satisfaits globalement de ce service (changements fréquents des plannings et du personnel, besoin de plus de personnel pour avoir plus de régularité).

10 – Point sur les entretiens d'évaluation et entretiens professionnels

Ces entretiens seront réalisés pour les personnes présentes dans l'association au 01.10.2023.

Ils se dérouleront entre le 10.10.2023 et le 15.12.2023. Il a été convenu que les entretiens des RS se feraient en amont de celui des personnels de terrain. Les entretiens d'évaluation des RS débuteront la semaine prochaine.

Questions posées par les élues :

11- L'association n'a-t-elle pas une obligation de diffuser une offre de poste avant la prise de poste ?

M. COCLIN nous fait part de son oubli et qu'il y aurait dû y avoir une offre de poste comme pour les précédentes.

12 – Questions et informations diverses

- ⇒ Un des membres du CSE demande l'augmentation de la prime salissure : M. COCLIN répond que, malheureusement, les budgets ne le permettent pas. Cet effort représenterait 35 à 40 000 euros au budget.
- ⇒ Une commande de blouse sera réalisée en fin d'année. 1 blouse par personne.
- ⇒ M. COCLIN fait un point sur la situation comptable de l'association à ce jour : le SSIAD est à + 210 000 € et le SAAD à – 256 000 €.

Le prochain CSE se tiendra le 27 Octobre 2023.

Marie-Pierre JALLET
Secrétaire



